

Le Maghreb entre autoritarisme

Alors que les turbulences politiques et la guerre balaient le Proche-Orient, Algérie, Maroc et Tunisie peuvent apparaître comme un pôle de stabilité dans le monde arabe. Une situation qui tient à la nature homogène des pouvoirs et des populations. Mais, exception faite de la Tunisie, l'ouverture démocratique n'a pas duré : les régimes en place continuent de s'arc-bouter sur leurs privilèges.

PAR HICHAM ALAOUÏ *

EN JANVIER 2011, la chute de la dictature tunisienne a ouvert le cycle des soulèvements populaires qui allaient balayer le monde arabe. Mais le précurseur historique de ce mouvement est lui aussi localisé au Maghreb : l'Algérie, où les immenses émeutes d'octobre 1988 avaient fait surgir la promesse d'une ouverture démocratique avant de déboucher sur une sanglante guerre civile.

Pour des observateurs extérieurs, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie paraissent fort différents en termes de régime, d'économie et de politique étrangère. Ce qui rapproche les trois pays tient au fait que le Maghreb représente une entité bien distincte au sein du monde arabo-musulman, sur les plans à la fois culturel, social et géopolitique. Par la notion de culture, il ne s'agit pas de désigner un éventail rigide de valeurs et de comportements. Des similitudes superficielles existent bel et bien, que ce soit à travers les variantes locales de la langue arabe ou la gastronomie – on dit souvent que le Maghreb s'arrête et que le Proche-Orient commence là où les gens préfèrent le riz à la semoule. Mais la culture renvoie plutôt à un répertoire commun de mémoires et de pratiques qui génère une

mentalité de même nature face aux institutions. Par exemple, les pays du Maghreb ont tous bâti leur indépendance sur un appareil d'État fortement centralisé, héritage à la fois du colonialisme français et de la géographie. Dès leurs origines, ils ont partagé le principe d'une gouvernance nationale et l'idée qu'une bureaucratie civile permettrait de réguler la vie sociale et économique.

Le Maghreb ne se définit pas seulement par la cohérence de ses États, mais aussi par la cohésion de ses nations, sujettes à des élévages ethniques et religieux moins prononcés que d'autres pays arabes. Nulle division entre sunnites et chiites, comme celle qui fait rage en Irak ou à Bahreïn. Pas de système confessionnel source de fractures politiques et de blocages institutionnels, contrairement à ce qui se passe au Liban. Certes, le statut de l'identité berbère au Maroc et en Algérie fait toujours l'objet de négociations opiniâtres, et la guerre civile en Algérie (1992-1999) a montré que la violence pouvait jaillir partout et à tout moment. Reste que ces pays sont largement épargnés par les combats fratricides autour des questions d'unité nationale, d'identité ethnique ou d'appartenance religieuse.

Similitudes entre Algérie et Maroc

LES ÉTATS du Maghreb forment par ailleurs un espace géopolitique unique au monde. Quand d'autres pays arabes regardent vers Washington et Londres, eux restent encore largement influencés par Paris. Une partie importante de leur population vit en Europe de l'Ouest, nourrissant un flux intense d'idées, de personnes et de biens qui traverse la Méditerranée dans les deux sens. Ils se tiennent en outre relativement à l'écart des grands conflits qui secouent le monde arabe. La solidarité envers les Palestiniens y fait consensus, mais la crise israélo-palestinienne les affecte peu. Ils n'ont pas davantage été aspirés par le maëlström idéologique et sectaire où se condense la confrontation entre les pays du Golfe et l'Iran, et où se forment les guerres par procuration qui ensanglantent la Syrie et le Yémen.

Certes, ils ne sont pas immunisés contre les manœuvres stratégiques des puissances régionales, l'Iran et l'Arabie saoudite. Le Maroc s'est joint à la coalition arabo-occidentale contre les rebelles houthis – proches de l'Iran – au Yémen, tandis que l'Algérie se rangeait aux côtés de la Russie et de la Chine dans leur critique de l'intervention des États-Unis et de l'Europe en Libye. Mais de tels engagements ne requièrent pas d'Alger ou de Rabat de gros moyens économiques ou militaires et n'entament pas leur autonomie politique.

Les pays du Maghreb présentent un autre point commun. Ici comme ailleurs dans le monde arabe, le pouvoir politique appartient à des autocraties qui, tout en conservant une certaine capacité d'adaptation stratégique, se sont bunkérisées au fil des décennies. Les dirigeants s'y montrent plus soucieux de leur propre survie que de la prospérité collective et usent de la coercition pour contenir toute exigence de pluralisme. Cependant, à la différence de leurs voisins du Proche-Orient, ces pays sont peuplés de longue date de citoyens déterminés à se faire entendre, à travers le tissu associatif

mais aussi dans l'arène politique. Ce n'est pas un hasard si le « printemps arabe » a surgi ici à deux reprises – non seulement parce que les gouvernements ont échoué à satisfaire les demandes populaires, mais aussi parce que les sociétés avaient la volonté et l'énergie de contester le statu quo.

Chacun des trois États fait face à des obstacles particuliers. En tâchant de comparer Maroc, Algérie et Tunisie, on comprend mieux pourquoi le Maghreb dispose d'un potentiel de démocratisation aussi prometteur, mais également pourquoi la mise en place des réformes politiques et économiques vitales pour ces pays devient chaque jour un peu plus coûteuse. Le problème essentiel du Maghreb, son principal espoir aussi, tient au rôle joué par l'opinion publique dans la vie politique. Il régit, de ce point de vue, une grande disparité entre l'ouverture démocratique que la Tunisie a conquise et les systèmes plus verrouillés du Maroc et de l'Algérie.

Presque six ans après le « printemps arabe », les régimes autoritaires en place dans ces deux pays tendent à se ressembler de plus en plus. Chacun, bien sûr, a entamé l'histoire de son indépendance de manière bien particulière.

Le Maroc est une monarchie dirigée par une dynastie alaouite qui revendique le pouvoir suprême depuis quatre siècles. D'invention beaucoup plus récente, le régime algérien est une autocratie militariste incarnée par un civil. Ces deux formes de gouvernement puisent leur légitimité dans des fondations distinctes. Au Maroc, l'autorité absolutiste du roi s'appuie sur sa position religieuse de « commandeur des croyants » et d'« ombre de Dieu sur Terre », alors qu'en Algérie l'armée tire sa suprématie de la lutte pour l'indépendance. Elle se présente comme l'héritière directe des combattants qui ont libéré la nation du joug colonial français, en vertu de quoi elle se considère comme la protectrice indiscutable de l'État, ainsi qu'elle l'a brutalement montré dans les années 1990, lorsque a traité la mobilisation islamiste comme un péril à éradiquer par tous les moyens.

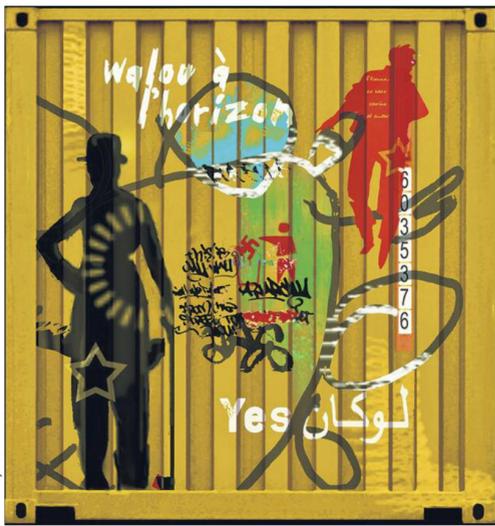
Aujourd'hui, cependant, ces deux systèmes convergent sur de nombreux points. En Algérie, le petit cercle des dirigeants militaires et civils, réputé pour son opacité et son clientélisme, voit son hégémonie menacée par de nouveaux acteurs économiques qui émergent dans la sphère politique. Le pouvoir algérien est en train de se calquer sur le makhzen marocain, ce réseau élitiste complexe qui entoure le palais royal. Une évolution liée à la stratégie du président Abdelaziz Bouteflika, qui consiste à laisser la base du régime s'entrouvrir davantage à chaque crise et à incorporer de nouveaux effectifs susceptibles de le soutenir. La dissolution, en 2015, du département du renseignement et de la sécurité (DRS, ex-sécurité militaire), le tout-puissant appareil de renseignement, a levé un obstacle de taille sur cette voie.

Parallèlement, l'essor de l'économie de marché a créé une nouvelle classe de patrons citadins connectés au pouvoir militaire. Contrairement à leurs aînés, ces loyalistes-là ne sont pas jugés à l'aune de leur adhésion à la mémoire des idéaux révolutionnaires, mais en fonction de leur utilité matérielle immédiate. L'oligarchie s'élargit, faisant du chef de l'État le *primus inter pares* – le premier parmi les pairs. Une de ses fonctions, à l'instar du palais marocain, consiste à distribuer les récompenses et à arbitrer entre des intérêts rivaux.

Inversement, le Maroc se rapproche de son voisin algérien en termes d'opacité décisionnelle. La politique nationale y émanait traditionnellement d'un noyau concentré mais prévisible, composé par le monarque et son ministre de l'intérieur, qui ne faisaient aucun effort pour s'en cacher. À la faveur d'une libéralisation soutenue de l'économie, la cour du pouvoir s'est étendue à de nouvelles catégories de milieux d'affaires – exactement comme en Algérie. Des lobbys ont fait leur apparition, offrant au souverain une base de soutien élargie. Aussi le roi se retrouve-t-il à son tour « premier parmi les pairs », c'est-à-dire contraint d'échanger son pouvoir unilatéral contre une fonction de médiateur entre les divers groupes qui rivalisent dans son orbite. Cette diversification du pouvoir s'accompagne d'une dissimulation accrue du processus de décision, de sorte que les Marocains ne se font plus qu'une idée approximative de la manière dont la politique s'élabore à la tête de l'État et des acteurs qui en sont responsables.

L'interdépendance des élites est le moteur-clé de cette transformation. Le recul de l'absolutisme royal au Maroc et le démantèlement du DRS algérien ont permis aux nouvelles classes dominantes de renforcer leur influence financière et politique. En temps ordinaire, ces notabilités se livrent entre elles une concurrence acharnée. Mais qu'une crise surgisse, et elles resserrent les rangs comme une meute de loups afin de préserver le système. Au Maroc, elles ont agi de la sorte après la mort du roi Hassan II en 1999, lors des attentats terroristes de 2003, puis encore en 2011, lorsque le Mouvement du 20-Février a donné lieu à des protestations de masse dans les rues. Nul doute que les élites algériennes montreront le même esprit de corps lorsque M. Bouteflika succombera à ses maladies et que les militaires coopéreront un nouveau président, même si les risques d'instabilité sont plus grands en Algérie en raison du manque de règles claires quant au processus de succession.

Pareille logique signifie que les élites marocaines et algériennes ne disposent d'aucune vision à long terme. Focalisées sur la sauvegarde immédiate du système et de leurs intérêts plutôt que sur les problèmes structurels, elles se montrent incapables de concevoir un autre ordre politique. Cela implique que, si un tel ordre venait à apparaître, à l'issue d'un soulèvement par exemple, elles seraient les plus mal armées pour s'y adapter. Dans une telle situation, le Maroc disposerait sans doute d'un avantage relatif sur l'Algérie, du fait de l'absence de rente pétrolière et de la capacité de la monarchie à faire l'union autour d'elle.



MUSTAPHA NEDJAL. – Œuvres de la série « XTorsion », 2010



La Tunisie présente un tout autre cas de figure. Ici, le soulèvement de 2010-2011 a promptement décapité la vieille autocratie régnante. Les élites compromises par le système de l'ancien président Zine El-Abidine Ben Ali, parmi lesquelles les anciens fonctionnaires de l'appareil dictatorial, n'ont occupé qu'une place

mineure dans le premier gouvernement post-révolutionnaire. Au commencement de cette nouvelle ère démocratique, la voix de la rue a pesé non seulement sur la définition de la politique nationale, mais également sur la reconstruction de l'État lui-même – un exemple rare d'implication collective dans les affaires publiques.

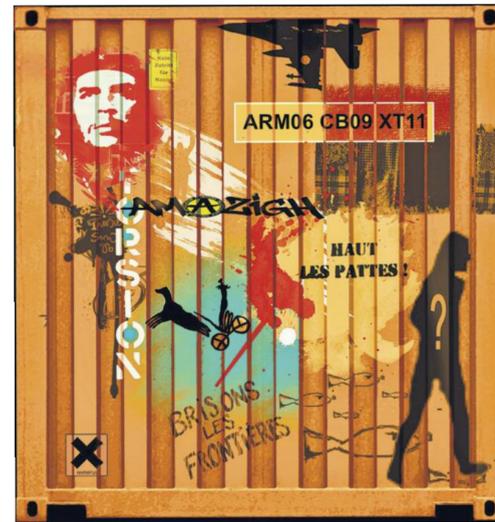
L'exemple tunisien

C'EST AINSI que d'importantes organisations de la société civile, comme le syndicat des journalistes ou l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), ont maintenu une pression constante sur les partis politiques – y compris sur la formation islamiste Ennahda – pour les pousser à la transparence. Contrairement au Maroc et à l'Algérie, la Tunisie possède un Parlement qui n'est pas une simple chambre d'enregistrement, mais un véritable organe de législation et de contrôle auquel le pouvoir exécutif est tenu de rendre des comptes. Près d'un tiers des sièges de député (31 %) sont occupés par des femmes – cette proportion, la plus haute du monde arabe et du continent africain, dépasse aussi celle qui prévaut dans nombre de pays occidentaux. L'Instance vérité et dignité, créée en 2014 pour enquêter sur les infractions aux droits humains commises par l'ancien régime, est composée en grande partie de personnalités indépendantes.

Les trois pays du Maghreb présentent également un large éventail en matière d'expression politique des forces islamistes. Ils démontrent, chacun à sa manière, que la place de la religion dans la vie politique arabe est loin de s'amoindrir et que la stabilité future des États dépendra de leur aptitude au compromis et à l'ouverture.

Le Maroc est un cas trompeur. Sa principale formation islamiste, le Parti de la justice et du développement (PJD), dirige le gouvernement depuis sa victoire aux élections législatives de 2011 – scrutin remporté à nouveau début octobre avec

et espérance démocratique



125 sièges sur 395 (107 en 2011). Mais il a joué le jeu du régime en neutralisant l'impact du Mouvement du 20-Février. Sur le plan idéologique, le PJD est un parti de l'ordre et non un parti du changement. Il s'est accommodé des impératifs de la monarchie, ne ménageant pas ses efforts pour se tailler une place dans les institutions de l'État, mais sans réussir pour autant à y installer de nouvelles pratiques. À rebours d'une idée répandue, la participation du PJD au gouvernement n'a pas amoindri la force d'attraction de l'islam politique, pour la simple raison que le parti n'a jamais été conçu pour défer le pouvoir en place et qu'il avance dans son sillage.

Cette situation reflète le rôle à part que tient le discours religieux au Maroc. Le PJD ne se donne pas la peine de contester l'autorité du roi en matière de religion, car l'aura historique de la dynastie alaouite ne permet pas de rivaliser avec elle dans ce domaine. Le régime exerce un contrôle strict sur les écoles coraniques, les imams et les mosquées. Les

Vulnérabilité en cas de crise économique

LEN VA DIFFÉREMENT en Algérie, où le spectre de la guerre civile des années 1990 et de ses plus de cent mille morts semble avoir immunisé la société contre les sirènes de l'islam politique, même si l'on assiste à la résurgence de pratiques fondamentalistes et de discours radicaux qui rappellent ceux des militants de l'ex-Front islamique du salut (FIS) à l'époque. Contrairement à la monarchie marocaine, le régime algérien ne possède ni institu-

tion ni autorité en matière religieuse pour répondre à la contestation fondamentaliste. La peur de la violence est son principal atout face aux grandes organisations rigoristes et aux groupuscules extrémistes comme Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). C'est la raison pour laquelle l'islamisme échoue depuis vingt ans à trouver sa place sur l'échiquier politique algérien, alors qu'au Maroc il s'est fondu dans la hiérarchie officielle.

La Tunisie incarne là encore un tout autre champ de possibilités. Son histoire récente indique qu'un mouvement islamiste fort peut non seulement être accepté par le système démocratique, mais aussi, et surtout, être incorporé à son fonctionnement.

Les alliances et les pactes conclus entre Ennahda et ses opposants « laïques », principalement Nidaa Tounès, la formation créée par le président de la République Béji Caïd Essebsi, constituent la clé de voûte de la politique tunisienne d'aujourd'hui. Initialement, pourtant, aucun des deux camps n'était disposé au moindre compromis sur la Constitution, et encore moins sur la mise en œuvre de la charia, la loi islamique. La crainte partagée d'une destruction mutuelle dans la foulée de l'épisode révolutionnaire a cependant fini par convaincre les uns et les autres d'en rabattre sur leurs exigences politiques, de sorte qu'un dénominateur commun a pu être trouvé sur des questions aussi fondamentales que la protection des libertés civiles, les droits des femmes et le caractère non religieux de l'État.

Ce dialogue a permis, au terme de plusieurs décennies d'exil et de répression, de formaliser la participation des islamistes à la vie sociale et politique du pays. Il suggère également qu'à bien des égards l'islamisme en Tunisie pourrait être en train de se séculariser. En prenant ses distances avec les groupes plus radicaux – salafistes, notamment – et en privilégiant l'action politique et économique concrète au détriment des abstractions religieuses, Ennahda a amorcé la création d'une nouvelle identité synchrétique. Il tient maintenant davantage la comparaison avec l'Union chrétienne-démocrate (CDU) allemande qu'avec le Parti de la justice et du développement (AKP) turc, qui avait endossé autrefois le costume de l'islamisme pragmatique, capable de fusionner principes religieux et objectifs politiques dans le cadre parlementaire.

Au-delà de toutes ces différences, les pays du Maghreb partagent une même faiblesse : leur extrême vulnérabilité en cas de crise économique ou politique soudaine. Même dans le contexte de démobilité qui pèse comme un étouffoir depuis le « printemps arabe », des étielles existent. Elles peuvent à tout moment générer des explosions en chaîne susceptibles de remettre en question la capacité des régimes à maintenir leur contrôle sur la population.

Les sociétés du Maghreb, et plus encore leur composante essentielle, la jeunesse, désirent trois choses : le pain, la liberté et la dignité. Le pain fait défaut aux trois pays de la région, caractérisés par des niveaux importants d'inégalités, de pauvreté et de chômage. C'est particulièrement le cas pour l'Algérie, dont la dépendance à la manne gazière et pétrolière s'est muée en calamité depuis la chute des cours des énergies fossiles. Mais le chômage des jeunes est tout autant un fléau chez ses deux voisins.

En Tunisie, dans un contexte où le secteur vital du tourisme a été mis à mal par les attentats de 2015, les protestations de rue contre le manque de débouchés rappellent régulièrement que les accords conclus par un gouvernement acquis au libéralisme se paient par l'indifférence au sort des plus pauvres. Absorbées par la mise en place d'un système démocratique viable, les diverses factions au pouvoir négligent l'urgence de restructurer une économie d'import-export à bout de

souffle. Une impasse qu'on déjà connue bien des États confrontés à une transition démocratique. Le Maroc, du fait de choix avisés opérés après l'indépendance et d'un meilleur environnement légal, semble mieux outillé pour développer son économie. Mais ses perspectives à long terme sont lourdement obérées par de mauvais indicateurs de développement humain et par un secteur de l'éducation sinistré.

Assurément, le développement prend du temps. Même si les réformes nécessaires étaient engagées sans tarder, il faudrait des années avant que le secteur privé parvienne à donner un emploi aux cohortes de jeunes chômeurs. En attendant, le respect des principes de liberté et de dignité peut tempérer la crise en fourmillant du sens et un horizon à tout ce qui ne relève pas strictement de l'économie.

À cet égard, hélas, le Maroc et l'Algérie accusent un sérieux retard. Si le processus de prise de décision politique y est devenu à la fois plus opaque et plus fragmenté, le pouvoir exécutif lui-même reste immuable dans sa nature : plus que jamais, il repose entre les mains d'un groupe restreint qui se refuse à voir remis en question son monopole du pouvoir. Et ce ne sont pas les Parlements qui risquent de le contester. Les élections ont beau se dérouler dans des conditions correctes, elles alimentent des institutions politiquement amorphes, dépourvues d'un véritable droit de regard sur l'action de l'exécutif et des organes de sécurité. C'est vrai surtout en Algérie, où les sempiternelles guerres intestines au sommet de l'État vident la représentation élue de toute sa substance. Au Maroc, au moins, il existe une certaine diversité des formations et idéologies représentées au Parlement, ainsi qu'une vie législative qui n'escamote pas entièrement les débats et les enquêtes. La lutte pour la dévolution des pouvoirs de la monarchie a donné un sens à la vie politique.

En matière de liberté de la presse, en revanche, les deux pays connaissent des évolutions opposées. En Algérie, les

médias libres créés après le « big bang (2) » de 1988 ont réussi à survivre tant bien que mal à la normalisation, tandis qu'au Maroc le régime a étouffé la presse par une stratégie d'asphyxie graduelle entamée il y a plus de dix ans. Dans un premier temps, le palais édicte des règles sanctionnant les périodiques qui auraient l'audace de soulever des controverses économiques ou politiques. Puis il s'attaque à tous les journaux critiques et aux sites d'information, en instaurant des amendes exorbitantes, synonymes de mise en affilade, pour des délits mineurs. Enfin arrive le coup de grâce, avec la mise sur le marché d'une pseudo-presse conçue comme une arme de guerre contre les derniers espaces de libre expression encore existants. Chaque service de sécurité, le palais y compris, va désormais créer son propre média, présente comme une plate-forme indépendante, mais destinée en réalité à faire taire toute voix discordante par la diffusion d'attaques nauséabondes et diffamatoires. Ces opérations gérées par les plus hautes sphères de l'État sont conduites en douceur. Les écoutes et les surveillances des services de sécurité vont de pair avec les instructions données aux rédacteurs en chef et aux « journalistes ».

Mais une telle stratégie produit aussi des effets collatéraux : en privant la société des canaux par lesquels elle pouvait exprimer son mécontentement, le pouvoir prend le risque de voir la pression sociale se libérer sous des formes moins maîtrisables.

C'est un jeu d'autant plus dangereux que le Maroc et l'Algérie font face à une exigence croissante de dignité de leurs populations. Entre scandales politiques, affaires de corruption, abus de pouvoir et manquements aux obligations internationales, les gouvernements en place ne cessent de disloquer les droits des citoyens sous le poids de leur autoritarisme. S'ensuit un discrédit de plus en plus inglant de la gouvernance non démocratique, auquel les appels à l'union nationale n'apportent aucun remède.

Ressentiment au Sahara occidental

À CELA S'AJOUTE que le Maroc ne parvient toujours pas à clore l'épineux dossier du Sahara occidental. Ce territoire, dont le Front Polisario réclame l'indépendance, reste considéré par Rabat comme partie intégrante du royaume. Le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) a jusqu'à présent apaisé le Maroc, et entend sans doute continuer ainsi aussi longtemps que possible. Cependant, le ressentiment qui bouillonne au Sahara occidental pourrait finir par saper ce statu quo. Chaque crise qui secoue le territoire accule la monarchie à de nouveaux compromis. Le régime ayant toujours fait de ce dossier un sujet d'union sacrée, il se piège lui-même avec cette stratégie. Il exploite le discours nationaliste pour se prémunir interne de ses erreurs, mais il prend le risque de s'en retrouver prisonnier plus tard, quand surviendront de nouvelles contestations au Sahara.

La fibre patriotique qui a vibré par le passé se trouve aujourd'hui malmenée, ce qui avive un peu plus les tensions au sein de la société marocaine. Il en va de cette affaire comme de l'exigence de dignité : le problème ne tient pas tant aux arguments avancés par le Maroc – en l'occurrence, la défense des droits historiques et de la souveraineté nationale – qu'à l'impossibilité de sortir de l'impasse sans une démocratisation réelle du régime.

Là encore, l'autoritarisme, auquel seule la Tunisie a échappé, se heurte à ses propres limites. Les problèmes de fond qui alimentent la frustration sociale ne peuvent se régler que par le dialogue et le compromis, toutes choses auxquelles les régimes autoritaires résistent, tant est grande leur peur de se voir supplantés par un rival au cas où ils lâcheraient du lest. De plus, dans la mesure où les gouvernements refusent de mettre en place les outils institutionnels qui

permettraient d'impliquer les sociétés dans la résolution des crises, la population tend à en rejeter la responsabilité sur ses dirigeants.

En définitive, compte tenu de ses atouts culturels, sociaux et géopolitiques, l'avenir du Maghreb paraît beaucoup moins sombre que celui du Proche-Orient. Mais il n'est pas assuré. Le nouveau système démocratique de la Tunisie permettra certes à ses dirigeants de mieux répondre aux défis qui viennent que leurs homologues algériens et marocains ; en dépit des inégalités profondes qui le fractionnent, le pays dispose d'une chance véritable de conquérir la paix et la stabilité. Par contraste, les dirigeants du Maroc et de l'Algérie évoquent la figure du pompier pyromane. Prompts à étouffer les crises et les secousses sociales, ils ne peuvent jamais pour autant se sentir réellement à l'aise. Se contentant d'une démocratie formelle, ils se déchargent de leurs problèmes sur des boucs émissaires. Au lieu de régler sur les malfaçons, ils les perpétuent, voire les amplifient.

Les trois pays du Maghreb gagneraient en tout cas à dépasser leurs rivalités en s'accordant sur une coopération, fût-elle à minima. La question du Sahara ne devrait pas empêcher l'existence d'une dynamique commune autour de sujets tels que l'environnement, le commerce, la formation, l'énergie et la santé. Ce qui, tout en augmentant leur poids lorsqu'ils négocient avec l'Union européenne, permettrait d'atténuer les tensions bilatérales et de renforcer la stabilité de la région.

HICHAM ALAOUÏ.

* Chercheur à l'université Harvard (États-Unis), auteur de *Journal d'un prince banni*. Demain, le Maroc, Grasset, Paris, 2014.

(1) Cf. Charlotte Bozonnet et Youssef Aït Akdim, « Mohammed VI se voit en chaire de l'islam modéré », *Le Monde*, 23 août 2016.

(2) Expression utilisée par Dale F. Eickelman et James Piscatori dans leur ouvrage *Muslim Politics*, Princeton University Press, 2004, 2^e édition.